



Entreprise

# MUTATIONS ET COMPÉTENCES

## RENFORCER DÈS AUJOURD'HUI LA COMPÉTITIVITÉ DE DEMAIN

### MUTATIONS ET COMPÉTENCES qu'est-ce que c'est ?

Opco EP vous propose une aide financière du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté qui vise à :

- accompagner les mutations de votre structure ;
- soutenir les parcours professionnels et développer les compétences de vos équipes.

## 1 Bénéficiaires

Entreprises de moins de 250 salariés relevant du champ d'intervention d'Opco EP.



### SALARIÉS CONCERNÉS

Tous les salariés, indépendamment de leur catégorie socioprofessionnelle ou de leur niveau de diplôme.

À noter : une attention est portée aux salariés seniors (55 ans et plus).

## 2 Avantages

- Accompagner les transformations organisationnelles et sociétales.
- Augmenter l'accès et l'efficacité des formations en diversifiant les méthodes pédagogiques.

Plus d'informations :  
[opcoep.fr](http://opcoep.fr)

## 3 Thématiques de formation

Vous pouvez bénéficier de ce financement si votre projet de formation répond à l'un des axes suivants :

- développer les compétences pour réussir les grandes transitions : numérique, écologique, énergétique et alimentaire ;
- renforcer les pratiques managériales et l'approche de la Responsabilité Sociétale des entreprises (RSE) ;
- sécuriser les parcours professionnels via le développement de compétences transversales et la valorisation des compétences existantes ;
- innover en formation avec des méthodes efficaces (FOAD, classes virtuelles, immersion).

## 4 Durée et modalités

- L'action de formation doit se terminer au plus tard le 31 décembre 2026.
- Durée de formation : 7 heures minimum.

## 5 Financement

	Entreprise de moins de 50 salariés	Entreprise de 50 à 249 salariés
Financement Conseil régional	70%	60%
Financement Entreprise	30%	40%

## 6 Démarche

Contactez votre [conseiller Opco EP](#) :

[opcoep.fr/mon-conseiller](http://opcoep.fr/mon-conseiller)